

## Atteinte à l'environnement

## Une pollution décime le Petit Flon

**Une substance non identifiée et dont la source demeure inconnue a tué des centaines de poissons dans le cours d'eau.**

**Romarc Haddou**

Quelques cadavres de poissons sont encore visibles, dans le lit du Petit Flon, à la frontière entre Lausanne et Le Mont-sur-Lausanne. Stigmates d'une pollution qui vient de faire de gros dégâts dans ce cours d'eau qui devient la Louve à hauteur du Bois-Mermet. C'est un promeneur qui a eu la présence d'esprit de prévenir le Service des eaux lausannoises, le 8 juin en début d'après-midi, en découvrant de nombreux poissons morts au nord des terrains de football de la Tuilière.

La Direction générale de l'environnement (DGE) du Canton confirme aujourd'hui que l'incident a «entraîné la mort de toute la faune piscicole du secteur, notamment des centaines de truites».

#### Un cas inhabituel

«Immédiatement après avoir été avertis, nous avons signalé ce cas au garde-pêche permanent de la



Le Petit Flon garde encore quelques stigmates d'une pollution à l'origine inconnue.

JEAN-PAUL GUINNARD

«Cette pollution pourrait faire partie des 30% à 40% qui ne sont pas élucidés chaque année»

**Denis Rychner,**

en charge de la communication à la Direction générale de l'environnement de l'État de Vaud

utilisés. «Le produit se dilue donc dans l'eau de la rivière qui poursuit son cours vers le barrage de la Louve et se déverse dans le lac par une conduite de dérivation construite dans le tunnel Tridel», explique Esteban Rosales.

Malgré toutes les investigations menées, l'origine de la pollution reste inconnue. «Il s'agit vraisemblablement d'un agent chimique inodore et incolore, mais nous n'avons ni la source ni l'auteur. Ce pourrait être un accident comme un déversement volontaire, indique Denis Rychner, en charge de la communication à la DGE. Le Petit Flon a plusieurs affluents et beaucoup d'arrivées d'eaux claires, ce qui complexifie les recherches. Cette pollution pourrait faire partie des 30% à 40% qui ne sont pas élucidés chaque année.»

## Le pire a été évité à Vullierens

● La faune piscicole aurait aussi pu payer un lourd tribut, quelques jours plus tôt. Quelque 6000 litres de lisier transportés par un agriculteur se sont écoulés sur la chaussée du côté de Grancy avant de finir dans la Broye de Vullierens. «Les pompiers ont pu procéder au pompage du lisier et à son épandage sur les champs attenants, explique Denis

Rychner, pour la Direction de l'environnement du Canton. La commune de Vullierens a également injecté de l'eau de sa réserve pour éviter un assèchement de la rivière. L'intervention a sauvé plusieurs kilomètres de cours d'eau: la Broye de Vullierens, mais aussi la Senoge, affluent de la Venoge. La zone a été protégée d'un empoisonnement et des milliers

de poissons ont été sauvés.» Notons que le document «De source sûre, la qualité des cours d'eau vaudois», publié en 2018 par l'État de Vaud, conclut à une moyenne annuelle de 67 cas de pollution avec mortalité piscicole des eaux de surface entre 2013 et 2016. La moyenne pour l'ensemble des cas de pollution des rivières s'élève à plus d'une centaine par an.

DGE, rapporte Esteban Rosales, chef d'unité Évacuation et protection des eaux à la Ville de Lausanne. L'examen du réseau d'évacuation a officiellement permis d'établir que la source de pollution ne provenait pas du territoire lausannois mais de celui du Mont-sur-Lausanne. Le garde-pêche a donc pris en main la gestion de ce cas.»

Problème, le produit polluant s'étant mélangé à l'eau, les moyens de rétention habituels (flottant non miscible, barrages flottants, produits absorbants hydrophobes, etc.) n'ont pas pu être

#### Poissons déjà incinérés

Le Canton en profite d'ailleurs pour rappeler que les grilles d'eaux claires ne sont pas des grilles d'égout et qu'elles ne doivent pas servir de déversoir.

Si la quasi-totalité des cadavres de poissons ont disparu, c'est que, dans ce genre de situation, «le garde-pêche descend le cours d'eau pour les compter et les porter à l'incinération après les avoir identifiés et mesurés. Il a également la charge de dénoncer le cas auprès du Ministère public», souligne Esteban Rosales.